



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE AUX QUATRE VENTS TENUE LE 2 FÉVRIER 2021 À 18 H 30 TEAMS

ÉTAIENT PRÉSENTS :

<i>BILODEAU FRANÇOIS</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>DIOTTE CATHERINE</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>LEPROHON PIERRE-A.</i>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>DAVIAULT-PELLETIER GENEVIÈVE</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>LABELLE SONIA</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>MOLLEYRES DELPHINE</i>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>CHAYER JOANIE</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>LEGAULT KATY</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>NANTEL GENEVIÈVE</i>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>DESLAURIERS FRANÇOIS</i>	<input type="checkbox"/>	<i>LÉONARD NANCY</i>	<input checked="" type="checkbox"/>		

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de l'assemblée, quorum constaté.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public (rencontre Team)

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Explication sur certains points qui seront retirés de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour modifié est adoptée.

Proposée par : Nancy Léonard

Adopté

RÉSOLUTION #046-20-21-01

4. SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

La réunion n'a pas eu lieu faute de quorum.

5. Élection à la présidence et à la vice-présidence

Il est proposé que Katy Legault continue son travail de présidente. Elle accepte de poursuivre son mandat.

Delphine Molleyres accepte le mandat de vice-présidente qu'on lui propose.

Proposé par : tous les membres

Adopté à l'unanimité

Résolution #046-20-21-02

6. CORRESPONDANCE REÇUE

Pas reçu de correspondance

7. POINTS DU SERVICE DE GARDE

On s'adapte avec les règles covid. Les enfants sont bons. On a dû travailler fort pour mettre en place les règles car les éducatrices travaillent avec plusieurs bulles dans leur groupe.

8. POINTS DE LA DIRECTION

- ▶ PROGRAMME D'ÉTUDE LOCAUX (CHUTE?)
Aucun avancement sur ce point
- ▶ ACTE D'ÉTABLISSEMENT
Présentation du document et consultation auprès des membres du CÉ
Proposé par : Tous les membres **Adopté à l'unanimité**
Résolution #046-20-21-03
- ▶ Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour 2020-21 (consultation pour prochain CÉ de mars)
Point d'information pour le prochain CÉ d'avril.
- ▶ CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES (L 40)
Point d'information pour le prochain CÉ de mars.
- ▶ SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE (L 40)
Point d'information pour le prochain CÉ d'avril.
- ▶ GRILLE MATIÈRE
Consultation auprès des membres du CÉ de mars par courriel.

9. POINTS DE LA PRÉSIDENTE

- ▶ AUTORISATION DE DÉPENSES POUR ROLAND DUBUC (CHÈQUE DE LOISIRS LAURENTIDES)
Rolland demande l'autorisation d'utiliser ce chèque pour l'achat d'équipement de ski de fond pour Lac-des-écorces.
Proposé par : Geneviève daviault-pelletier **Adopté**
RÉSOLUTION #046-20-21-04
- ▶ APPROBATION DE DATES POUR LA PRISE DE PHOTOS 21-22
François fera les démarches pour réserver les 22 et 23 septembre 2021 pour la prise de photos.
Proposé par : Tous les membres **Adopté**
Résolution #046-20-21-05
- ▶ ÉDUCATION PHYSIQUE
Questionnement sur la possibilité de faire le changement de vêtements lors des cours d'éducation physique malgré les demandes contraires à cause de la pandémie.

10. POINTS DES ÉCOLES :

Henri-Bourassa : Tout va bien. Les règles Covid sont respectées.

Notre-Dame: Tout va bien. Les élèves s'adaptent bien. Belle cohabitation avec le SDG.

Saint-François: Les règles Covid sont respectées. Ça va mieux depuis que la classe de 4^e a ses crochets en haut.

Saint-Gérard: Règles Covid : Ça va bien. Les élèves sont bons.
Demande la permission de faire l'activité patin-thon le vendredi 12 février.
Geneviève Nantel propose d'accepter la demande d'activité de l'école.
Adopté
Résolution #046-20-21-06

Saint-Joseph: Aucun personnel.

11. Affaires diverses (points pour le prochain CÉ)

Point remis au prochain CÉ

12. COMITÉ DE PARENTS

13. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 20h01

Proposée par : Sonia Labelle
RÉSOLUTION #046-20-21-07



François Bilodeau, direction



Katy Legault, présidente